

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

18 Mai 2022

৵৵৵৵

Date d'affichage 18 Mai 2022

৵৵৻৵৵

Nombre de conseillers

&%&%

En exercice 29 Présents 21 Votants 29

## CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 MAI 2022 A 19 H 30

La séance est présidée par Monsieur François GAIGNETTE 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

## **ÉTAIENT PRESENTS:**

Mesdames LAINÉ – BIEN - MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE – LEGER - CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAIGNETTE - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT - PIGNY – HATAT - DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY - KISKELL

#### **POUVOIR**:

Madame Sylvie BUTIN à Monsieur François GAIGNETTE

Monsieur Jean-Pierre GAUMONT à Monsieur Bertrand CHAUFFERT

Madame Sylvie LANGE à Monsieur Bernard HATAT

Madame Marie-Geneviève VIRASSAMY PADEYEN à Monsieur Patrick KISKELL

Madame Valérie ABITBOL à Monsieur Jean-Pierre MAIDA

Madame Valérie PIRSON à Monsieur Michel BRUNI

Monsieur Paul LEGER à Madame Nathalie BIEN

Monsieur José KAPPE SOPIO à Madame Rose-Marie LAINÉ

#### **SECRETAIRE DE SEANCE:**

Madame Evelyne PEREZ a été désignée secrétaire de séance.

৵৽ড়ড়৽ড়ড়৽ড়ড়৽ড়ড়৽ড়

Le procès-verbal de la séance du 28 Mars 2022 a été approuvé à l'unanimité

N° 2022/32 – OBJET : VENTE D'UN TERRAIN DE 2 367 M²
PARCELLES ZB 204p1 & ZB 204p2 RUE CLEMENT ADER

# N° 2022/32 – OBJET : VENTE D'UN TERRAIN DE 2 367 M² PARCELLES ZB 204p1 & ZB 204p2 RUE CLEMENT ADER

La SCI ECM sise 9 rue de l'Eglise à La Cheppe 51600, représentée par Monsieur Stéphane BERTIER nous a fait part de son intention de se porter acquéreur des parcelles cadastrées ZB 204p1 et ZB 204p2 d'une superficie totale de 2 367 m situées rue Clément Ader à Saint-Memmie.





Cette vente pourrait se conclure à l'amiable au prix de 25 €.

- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 17 Mai 2022,
- Considérant l'exposé qui précède,

#### Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

- ⇒ d'APPROUVER la vente à la SCI ECM, représentée par Monsieur Stéphane BERTIER, des parcelles cadastrée ZB 204p1 et ZB 204p2 d'une superficie totale de 2 367 m au prix de 25 € le m².
- ⇒ d'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires et notamment l'acte notarié à intervenir.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour 29 Abstention 0 Contre 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Premier Adjoint François GAIGNETTE par suppléance pour le Maire empêché

<u>Nota</u> : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le 27 Mai 2022.

Pour extrait conforme

Le Premier Adjoint François GAIGNETTE par suppléance pour le Maire empêché